

infiniment fait plaisir, c'est d'y voir inscrits des prix de \$2, \$1.50 et \$1 pour le jardinier ou le cultivateur qui a resté le plus longtemps, et qui est actuellement au service d'un membre de la Société d'horticulture du comté de l'Islet, ayant un bon certificat et qui n'a pas encore reçu de prix. Ce n'est pas à la valeur du prix que nous attachons le plus d'importance, mais à l'honneur de recevoir un tel prix qui devrait être donné avec la plus grande solennité possible. Celui d'un bon service et d'une longue durée sur une ferme est sans doute appréciable. Cet exemple donné par la Société d'horticulture du comté de l'Islet devrait être suivi par toutes les sociétés d'agriculture, même dans nos expositions Provinciales où l'on devrait accorder une médaille d'argent au meilleur serviteur d'une ferme; à celui qui a resté le plus longtemps au service d'un cultivateur.

— Un statisticien de l'Iowa, Etats-Unis, dit que dans cet Etat les chiens couramment en nourriture ce qui pourrait suffire à l'entretien de 100,000 travailleurs, et dans ce même état ils occasionnent une perte de \$9,000,000 par les ravages qu'ils font parmi les troupeaux de mouton. C'est à y réfléchir. Nous ne voyons pas, par ces chiffres, quel intérêt on aurait à accorder des prix à l'occasion des chiens, à notre exposition Provinciale! Il vaudrait mieux employer cet argent à quelque chose de plus utile.

RECETTES

Poudre de condition pour les chevaux et les bêtes à cornes

Prenez deux onces de résine, deux onces de salpêtre, deux onces d'antimoine (la noire est la meilleure), deux onces de soufre, deux onces de carbonate de soude (saleratus), deux onces de gingembre, une once de couperose. Mélez ensemble.

Donnez une cuillère à soupe par dose, une fois par jour pendant trois jours; laissez une interruption de trois jours sans en donner à l'animal malade, et donnez de cette manière jusqu'à ce que l'animal en ait pris neuf doses, laissant trois jours entre chaque dose. On peut en donner aux animaux le printemps et l'automne, ou à chaque fois qu'ils sont malades.

Emplâtre pour la brûlure d'eau.

Prenez un janno d'œuf frais; huile d'olives; un peu de sel et de farine; battez le tout ensemble, faite un emplâtre que vous appliquerez sur la brûlure.



MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

ON recevra à ce bureau jusqu'à samedi le 16 au courant, des soumissions cachetées, adressées au commissaire et portant la suscription "Soumission pour l'établissement de lignes télégraphiques," pour la construction d'une

LIGNE DE TÉLÉGRAPHE

départ de la rive à une distance d'à peu près deux milles à l'est de St Pierre sur l'île d'Orléans, et de là jusqu'au quai à la pointe ouest de l'île, puis par St Jean jusqu'à St François. Aussi entre l'hôpital et le quai sur la Grande Ile (Nouve St. Laurent) et à travers l'île, on tout à peu près 32 milles.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq par cent du montant de la soumission. Ce chèque sera considéré si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 1 Août 1884.

VENTE PAR LE SHERIF.

L'HONORABLE ELISÉE DIONNE, contre JÔSEPH LIZOTTE ET MARIE LIZOTTE.

1. Le lot No. 137, du cadastre de la paroisse de Saint-Onésime, dans le comté de Kamouraska, lequel lot de terre est situé dans le premier rang de la paroisse de Saint-Onésime.

2. Le No. 139, du dix cadastre, le dit lot situé dans le premier rang de la paroisse de Saint-Onésime.

3. Le lot No 16, du dit cadastre de la paroisse de Saint-Onésime, lequel lot de terre est situé dans le premier rang de la dite paroisse de Saint-Onésime.

4. Le No. 88, du dix cadastre, le dit lot situé dans le premier rang de la paroisse de Saint-Onésime; borné au sud-ouest à Nazaire Siros, et au nord-est à Octave Michaud. Lesquels quatre susdits lots—avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Onésime, JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour d'AOUT prochain, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS,

Sherif.

21 août 1884.

VENTE PAR LE SHERIF.

PASCHAL BOUCHARD, fils de Paschal, contre BASILE THIBAUT.

1. Une terre située dans le quatrième rang de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte, de deux arpents et trois perches; plus ou moins de front, sur quarante-deux arpents de profondeur, portant le numéro 656, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la dite paroisse de Saint-Jean Baptiste de l'Isle-Verte.

2. Une autre terre située au même endroit, de soixante-douze arpents en superficie, connu sous le numéro 657, aux plan et livre de renvoi officiels du dit cadastre de l'Isle-Verte; avec les bâtisses dessus construites.

3. Une autre terre située au même endroit, de cinquante-huit arpents en superficie, portant le numéro 660, aux dits plan et livre de renvoi officiels; avec les bâtisses dessus construites.

Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de l'Isle-Verte, MERCREDI, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AOUT prochain, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS,

Sherif.

21 août 1884.

A VENDRE

À LA

FERME MODELE DU COLLEGE DE STE ANNE INSTRUMENTS AGRICOLES DE LA MANUFACTURE "BRANTFORD"

Cette célèbre manufacture a un dépôt d'instruments à la Ferme du Collège, faucheuses à un cheval et à deux chevaux; moissonneuses, à un très bas prix et aux meilleures conditions. Une faucheuse est en opération actuellement sur la Ferme et donne grande satisfaction.

S'adresser au Directeur de la Ferme du Collège:
14 août 1884.